

12 Sports

Boxe/3e journée du championnat interclubs de la Ligue de l'Estuaire
Une levée sous le sceau du deuil !

MIKOLO MIKOLO

Libreville/Gabon

UN paradoxe : le chroniqueur de circonstance, alors que le premier combat a déjà débuté, annonce le décès du coach qui, selon de nombreux témoignages, a formé de nombreux boxeurs gabonais. Notamment Julio Mboumba et Rodrigue Boucka. Mais curieusement, pas de minute de silence observée en sa mémoire. C'était samedi dernier après-midi, à la salle nationale, sise au boulevard Bessieux.

Un fait passé inaperçu qui, fort heureusement, n'a pas terni le bon déroulement des treize combats programmés pour la 3e journée du Championnat interclubs de boxe de la Ligue de l'Estuaire. Pugilistes, encadreurs techniques et dirigeants de chaque écurie n'avaient qu'une seule ambition : gagner. Cas du coach du boxing club Manga DFIP (direction ferroviaire et installations portuaires), Nicaise Mouity Mba. « Manga DFIP compte faire mieux par rapport à la journée précédente, même si les combats s'annoncent difficiles. Nos garçons se sont bien préparés, et j'ai foi en eux », a-t-il déclaré.

Le même Mba, déçu de voir Lary Manga perdre aux poings (1-2) le combat inaugural de la journée contre Gaspard Nzue du boxing club Academy dans les 52 kg, va se gargariser par la suite. Trois de ses poulains, Christ Olourou (60 kg), Rubin Nze Moto (69 kg) et Mathurin Nzang (91 kg), vont terrasser aux poings respectivement Ga-



Gaspard Nzue de B.C Academy face à Lary Manga de B.C Manga DFIP (à gauche) chez les 52 kg. Victoire aux poings (2-1) pour Gaspard.

Photo : Mikolo Mikolo

briel Meye (3-0), Guy Merlin Waffo (3-0) et Mamadou (2-1), tous trois du boxing club Academy.

Le cinquième combat, opposant dans les 60 kg Christopher N'kéro du boxing club Mbulu à Opissi du B.C Phoenix, fut une déception. Les juges arbitres, à juste titre, ont disqualifié les deux pugilistes pour « insuffisance technique ». Même cas de figure concernant le combat entre Geodhy Alassy du boxing club Etoile et Youry Ibinga du Boxing club 105 chez les 56 kg.

Une autre déception viendra de Quentin Assoumou du boxing club Etoile (75 kg) qui se fera disqualifié « pour avoir gardé la barbe ». Au grand bonheur de son adversaire Hans Emame du boxing club 105. « Un boxeur doit être propre sur le ring », a martelé le DTN de la Fédération gabonaise de boxe.

La journée, par contre, a été mouvementée. D'abord par le succès aux poings (3-0) de Karly Ngoua du B.C Mbulu devant Emmanuel Enigbewo du B.C Phoenix. Puis, avec l'opposition Mandamangoye

(boxing club GR)/Nze Ognane (B.C Mikamou, 75 kg). Un face-à-face qui, tenant en haleine une assis-



L'international gabonais Junior Mikamou (à droite) déclaré vainqueur aux poings (3-0) devant Messan Akouete du B.C GR.

Photo : Mikolo Mikolo

tance enthousiaste, s'est soldé par un nul logique. « Certes, nous sommes en face d'un adversaire sé-

rieux, mais nous avons préparé sereinement cette journée afin de gagner au maximum », a confié, avant

le lancement des combats, le coach du boxing club Mikamou, Mackson Makaya. Lequel a eu raison, au finish, puisque trois de ses poulains, l'international gabonais Junior Mikamou (52 kg), John Ella (60 kg) et Hans Nzockou (69 kg) se sont distingués en battant aux poings, respectivement, Messan Akouete du B.C GR (3-0), Ekomesse (B.C GR, 2-1) et L. Mve Ella (B.C GR, 3-0).

Sauf James Mezui, dans les 56 kg, a subi la loi de Bomangoye Rapontchombo du boxing club GR (3 points à 0). Au cours de cette 3e journée organisée sous le sceau du deuil.

Ce qu'ils en disent

• **Dieudonné Mefaghe, Directeur technique national (DTN) à la Fégaboxe :**

« Je pense que cette troisième journée a été meilleure que les deux précédentes, dans la mesure où les boxeurs montent en intensité, malgré quelques déboires constatés. Tous les clubs se démarquent au fur et à mesure que les combats avancent. On constate également beaucoup de technicité et d'endurance chez plusieurs boxeurs qui font montre de fair-play. C'est très intéressant pour l'image de notre noble art qui en a vraiment besoin après une longue période de turbulences ».



Photo : Mikolo Mikolo

• **Grégoire Mombo, président du boxing club Manga DFIP :**

« Avec une moisson de trois victoires contre une défaite, j'avoue que notre écurie a de bons boxeurs. Nous allons continuer ce challenge avec la même conviction, afin que les prochaines journées soient meilleures. C'est un réel plaisir pour moi de constater que nos boxeurs ont suivi les consignes de leurs encadreurs techniques. Ils ont combattu proprement au cours de cette troisième journée dont le niveau technique, dans l'ensemble, est encore moyen ».



Photo : Mikolo Mikolo

Propos recueillis par MM

REPUBLICQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice



COMMUNIQUÉ

APPEL A COTISATION DU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2018

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de l'appel à cotisation du 4ème trimestre 2018, le vendredi 14 décembre 2018.

A cet effet, les employeurs sont invités à se rendre auprès des services compétents de la Direction du Recouvrement et du Contentieux, sise au quartier glass, afin de procéder au renseignement de leur **Déclarations Trimestrielles de Salaire (DTS)**, le cas échéant, procéder à la déclaration en ligne via le site internet www.cnamgs.ga.

Pour les entreprises installées à l'intérieur du pays, les Déclarations Trimestrielles des Salaires peuvent s'effectuer auprès de nos représentations provinciales.

Les taux de cotisations sont les suivants :

- Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;
- Taux de cotisation employés : 2% ;
- Plafond : 2 500 000 F CFA

Pour rappel, les cotisations du 4ème trimestre 2018 sont exigibles du **1er au 31 janvier 2019.**

Fait à Libreville, le 17 décembre 2018

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE



La solidarité a un sens

